La thérapie par les larmes

Pleurer peut être excellent pour vous, affirme un psychologue torontois, M. Norm Forman, auteur d'un ouvrage sur le sujet.

M. Forman a consulté nombre de spécialistes sur les larmes, dont des psychologues, des théologiens, des linguistes, des historiens, des physiologues, des vétérinaires et des primatologues.

L'intérêt du livre, For Crying Out Loud: The Art and Power of Weeping, tient toutefois surtout aux expériences de son auteur en thérapie par les larmes.

M. Forman prévient le lecteur qu'il ne lance pas une théorie entièrement nouvelle, mais "on découvre un très grand nombre de facettes thérapeutiques à l'acte de pleurer quand on sait de quoi il s'agit et comment le reproduire".

Dans l'exercice de son travail auprès de malades mentaux de Toronto, M. Forman a souvent utilisé la thérapie par les larmes et il expose sa méthode de travail et l'évolution de cas particuliers.

Son livre doit sortir au printemps prochain.

Cours spécial offert aux chauffeurs d'autobus scolaire

Pour la première fois des personnes ont pu suivre un cours de formation de chauffeur d'autobus scolaire, grâce à une initiative de la Direction générale de l'éducation des adultes du Québec.

Plus que la connaissance des règlements et les épreuves pratiques, l'objectif du cours était "d'inculquer aux apprentischauffeurs une bonne dose de psychologie", explique M. Bona Beaulieu, concepteur du programme.

"Le chauffeur d'autobus scolaire doit apprendre à comprendre le comportement de l'enfant même si les conditions de conduite sont souvent difficiles", ajoute M. Beaulieu.

Seize personnes ont terminé récemment le cours (d'une durée de 120 heures) organisé au centre de formation routière Jean-Talon, à Notre-Dame-des-Laurentides, près de Québec.

Environ deux millions d'enfants prennent l'autobus scolaire tous les jours, dont 730 000 au Québec. Il y a plus de 36 000 véhicules scolaires au Canada.

Selon un article de la Presse canadienne publié dans Le Devoir.

Le Flipper Pie de Terre-Neuve

Si le plat le plus typique de Terre-Neuve n'est pas, comme on pourrait s'y attendre, fait de poisson, il est néanmoins lié de près à la mer. Le *Flipper Pie*, comme son nom l'indique, est fait de la chair très tendre des nageoires de phoque.

Nul ne sait pourquoi la plupart des chefs de Terre-Neuve refusent de livrer la recette du *Flipper Pie*. De toute façon, qui d'entre nous se lancerait dans sa préparation, si l'on en croit la célèbre anecdote suivante.

Un riche gourmet de Denver (Colorado) qui recevait beaucoup, aimait étonner ses amis en leur servant des mets exotiques.

Lorsqu'il tenta d'arracher la recette du fameux pâté à un chef de Terre-Neuve, ce dernier finit par la lui céder en disant: "Vous prenez d'abord dix livres de nageoires fraîches..." Problème majeur pour quiconque, sauf pour un Terre-Neuvien... néanmoins, le reste de la recette est facile.

La majorité des chefs de Terre-Neuve qui prennent connaissance de la recette du *Flipper Pie* de l'un de leurs confrères, prétendent toujours que ce n'est pas la bonne. Ils n'en révéleront cependant pas les défauts, pas plus qu'ils ne diront pourquoi la leur est la meilleure de l'Île.

Certains cuisiniers indiscrets ont cependant révélé que, pour préparer un Flipper Pie, il faut faire tremper les nageoires de phoques, pendant une demiheure, dans de l'eau froide additionnée d'une cuillerée à thé de bicarbonate de soude, ce qui, semble-t-il, blanchit la graisse et la rend plus facile à enlever.

Il faut ensuite faire cuire les nageoires pendant deux heures dans de la graisse de porc à laquelle on a ajouté du lard et des oignons. En cours de cuisson, au moment propice, on ajoute les légumes de son choix.

Lorsque les nageoires et les légumes sont tendres, on les verse dans un fond de tarte et on fait cuire le tout au four jusqu'à ce que le pâté soit doré.

On aura là un bon *Flipper Pie* mais, ne l'oublions pas, les meilleures recettes demeurent un mystère.

Avec le Flipper Pie, il est tout indiqué de boire un vin rouge sec français.

Serge Savard, défenseur dans l'équipe des Canadiens de Montréal, a reçu dernièrement le prix Maurice-Richard décerné à un athlète qui s'est distingué dans le domaine des sports ou de l'athlétisme.

Casques à bordure réfléchissante

Des casques bordés d'un matériau réfléchissant ont fait leur apparition sur le marché canadien cet été. Ils ont été lancés par la firme Yamah Motor du Canada Ltée.

Ces casques sont d'un attrait particulier pour le consommateur, parce que la bordure réfléchissante leur ajoute un élément décoratif unique en son genre. De plus, ils satisfont aux exigences croissantes d'un consommateur qui se préoccupe de plus en plus de sa sécurité.

La bordure réfléchissante Scotchlite offre un avantage supplémentaire. Si un motocycliste doit s'arrêter sur le bord de la route, son casque, posé sur la motocyclette ou à même le sol, joue alors le rôle d'un signal avertisseur.

Subvention au patrimoine

Dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en valeur du patrimoine, le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a autorisé le versement de subventions totalisant \$8 606 à quatre organismes de la région de l'Outaouais.

Le théâtre des Filles du Roy pourra grâce à une aide financière de \$1 760 sensibiliser au patrimoine les élèves des écoles de Hull. Le Centennial Committee for St-Paul's Lutherian Church reçoit \$1 126 pour exposer des photos en l'honneur du centenaire de cette église. Une exposition spéciale sur la vie des bûcherons de la vallée de la Lièvre et sur les camps en bois rond est montée par le Centre d'exposition Mont-Laurier, qui bénéficie de \$2 400. On y trouvera en plus, des maquettes et un diaporama sur le sujet. Une autre exposition raconte l'évolution qu'a connue la région de l'Outaouais; en plus des photographies, on trouve des dessins et des peintures, de même qu'un diaporama traitant de ce thème. Le Centre d'exposition l'Imagier dispose de \$3 300 pour mettre sur pied ce projet.

Ces groupes ou organismes sont à but non lucratif, incorporés, enregistrés ou parrainés par des organismes reconnus.

Grâce à ce programme de mise en valeur du patrimoine, 100 organismes de toutes les régions du Québec se partagent un montant global de \$360 581.